



Communiqué de presse 16 février 2024

Retrait du projet d'aire de grand passage près de Cépet Succès de la mobilisation citoyenne !

Après la forte mobilisation des citoyens de Cépet et des communes avoisinantes, d'une association de protection de l'environnement et des terres agricoles, de tous les élus locaux et départementaux, **le projet d'aire de grand passage est abandonné sur la commune de Bruguières, route de Cépet.**

Nous avons reçu ce jour, 16 février, un courrier officiel de Monsieur Philippe PLANTADE, Maire de Bruguières, nous informant de sa décision, « *en plein accord avec Madame Karine TRAVAL-MICHELET, Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge de l'Habitat, de retirer la candidature de la commune de Bruguières pour accueillir la seconde Aire de Grand Passage métropolitaine* ».

Nous saluons cette décision qui permet de préserver les terres agricoles, l'artisanat de terroir, les petits commerces et les infrastructures routières.

Nous remercions tous ceux qui ont été à nos côtés et se sont mobilisés pour le retrait de ce projet.

Notre démarche citoyenne et républicaine est la démonstration que **l'union fait la force.**

Colette SOLOMIAC

Maire de Cépet

Vice-Présidente du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural)

“ Cépet Citoyenne et Audacieuse ”